

Rapport d'activités 2022

Mai 2023



Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie

ÉDITO

L'année 2022 a été, pour notre Conservatoire, résolument placée sous le signe de l'ouverture.

Ouverture de notre gouvernance. Pluriel par essence, notre conseil d'administration s'est encore élargi à de nouveaux membres grâce à une refonte de nos statuts conduite sur l'ensemble de l'année 2022. Ainsi, de nouvelles collectivités, comme le SISARC qui met en œuvre la compétence GEMAPI sur son territoire, nous ont rejoints. Nous avons également renforcé notre ancrage naturaliste avec des représentants de la société mycologique et botanique du bassin Chambérien (SMBRC) et de l'association Sympetrum.

Ouverture vers de nouvelles techniques. Notre conservatoire continue en effet à innover et nous avons franchi un nouveau cap en 2022 sur la thématique des semences locales en réalisant plusieurs chantiers expérimentaux avec différents partenaires (Commune de La Thuile, Parc naturel régional du Massif des Bauges, syndicat du Haut-Rhône...), en acquérant du nouveau matériel (hydroseeder) et en scellant un partenariat avec l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EIRAD) pour la maintenance et la valorisation de ce matériel.

Ouverture vers de nouvelles thématiques. Après avoir mis au point, il y a maintenant une décennie, le programme RhoMÉO pour l'évaluation des zones humides, nous participons désormais à tester, sur le site des Côtes vieilles à Yenne, de nouvelles méthodes d'évaluation de la gestion des pelouses sèches. Nous accompagnons également les thématiques émergentes en matière de planification territoriale, notamment pour appuyer les collectivités dans la mise en œuvre de dynamiques Zéro Artificialisation nette (ZAN), à l'instar du Syndicat de Pays de Maurienne (SPM).

Ouverture vers de nouveaux milieux. Si les zones humides et les pelouses sèches restent les deux principaux milieux gérés par le CEN Savoie, notre implication dans les écosystèmes forestiers ne cesse de croître, comme en témoigne l'animation foncière menée en 2022 sur une pinède sèche à Saint-Baldoph.

Ouverture vers des acteurs économiques. Le CEN prend de la hauteur en s'engageant aux côtés de la Compagnie des Alpes pour définir et mener à bien un projet de restauration des zones humides au sein des domaines skiables.

Ouverture vers la coopération transalpine. Les résultats et les contacts noués avec nos partenaires de l'Institut agricole régional (Val d'Aoste) ont été tellement concluants que nous avons souhaité poursuivre l'aventure et nous engager avec eux dans un nouveau projet (cf. page 28).

L'ensemble de ces actions ne saurait être conduit sans l'appui indéfectible de nos partenaires financiers, sans la mobilisation des administrateurs bénévoles et sans la motivation qui anime notre équipe salariée. Soyez-en vivement remerciés.

Plus que jamais, notre Conservatoire doit être cette maison ouverte et accueillante, la nôtre, la vôtre et celle de l'ensemble des espèces de notre département. Je vous souhaite une excellente lecture.



Michel Delmas
Président, CEN Savoie



SOMMAIRE

Édito	2
Temps forts 2022	4

Nos missions

Connaître	6
Protéger	8
Gérer	10
Sensibiliser	12
Animer	14

Les territoires

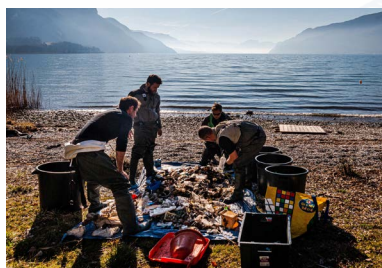
Avant-pays savoyard	16
Lac du Bourget	18
Chambéry, Bauges, Chartreuse	20
Cœur de Savoie	22
Maurienne	24
Val d'Arly, Beaufortain, Tarentaise-Vanoise	26

La vie du CEN Savoie

Coopération transfrontalière	28
Éléments financiers	29
Vie associative	30
Équipe	31

Frise chronologique

TEMPS FORTS 2022



Février 2022

Nettoyage des roselières du lac du Bourget, ramassage et évacuation des déchets (1,9 T) par des entreprises d'insertion



Mai 2022

Voyage d'étude et de coopération à Aoste (Italie) avec l'Institut Agricole Régional (IAR) dans le cadre du programme RestHALp+

2021



Mai 2022

Assemblée générale avec visite des prés marais de Villaroux suite aux travaux de réouverture de la végétation sous la ligne électrique



Juillet 2022

Week-end naturaliste de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie avec la Communauté de communes Coeur de Savoie





Septembre 2022

Journée technique sur la « gestion et la valorisation des haies agricoles », commune de Betton-Bettonet



Octobre 2022

Journée technique « machinisme et semences locales » en partenariat avec le centre de formation de Reinach



Juillet 2022

Inauguration du site du Plan de l'Eau suite aux travaux de restauration écologique de la tourbière, Les Belleville



Septembre 2022

Rencontres territoriales sur la commune de la Tour-en-Maurienne avec pour thème la gestion des pelouses sèches



2023
2024

Nos missions CONNAÎTRE

353

observations dans le
cadre de l'enquête
participative 2022

15 624

observations
naturalistes

23 partenaires

de l'Observatoire de la biodiversité
de Savoie

Observatoire de la biodiversité de Savoie en 2022

23... c'est aujourd'hui le nombre de structures partenaires de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie. Flavia, association pour les papillons et leur étude (animateur du pôle Invertébrés de l'Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi que l'Office français de la biodiversité ont rejoint le partenariat en 2022.

5... la Communauté de communes Cœur de Savoie accueille en 2022-2023 la 5^e campagne de prospection naturaliste de l'Observatoire. Celle-ci s'inscrit dans le Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie et vise à améliorer les connaissances sur trois communes du territoire : Champ-Laurent, Rotherens et La Table.

15... occasions de venir rencontrer les naturalistes pour découvrir la biodiversité des communes ciblées. Les animations proposées ont débuté en septembre 2022 et se poursuivront jusqu'en juillet. La restitution officielle s'est déroulée le samedi 17 juin 2023 après-midi à la salle polyvalente de la commune de Presle.

2022 : les CEN « adoptent » les coccinelles...

Le regroupement sur cette action avec le CEN de Haute-Savoie est l'occasion d'ajouter les coccinelles à l'enquête bi-départementale des « porte-bonheurs » en plus des « mal aimées » que sont punaises et araignées ! Beaucoup moins riche en espèces (plus de 50 tout de même en comptant les « micro-espèces »), ce groupe ne s'avère pas mieux connu. Il faut dire que sa facilité n'est qu'apparente : il faut de bonnes photos ; et encore, certaines espèces restent affaire de spécialistes.

Une des plus variables et aussi la plus invasive : la coccinelle asiatique massivement introduite pour la lutte anti-pucerons, et qui s'avère aussi dévoreuse... des autres espèces ! Les opilions (ou « faucheux »), eux-aussi « porte bonheur », sont également couverts par l'enquête mais, moins avenants, ils resteront affaire d'arachnologues.

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) en ligne de mire

La question des EEE, dont les impacts sur la biodiversité ne sont plus à prouver, a été au cœur de l'action du CEN Savoie en 2022.

Dans le cadre du programme RestHALp+, qui s'est inscrit dans la continuité du projet européen en faveur de la restauration des habitats en montagne, le CEN a confié à Colas Guillon (stagiaire de 4^e année à AgroParisTech - cf. p.31) le soin d'approfondir notre connaissance (localisation et recouvrement) des populations de 18 plantes invasives sur 15 sites en gestion conservatoire.

Au-delà de l'amélioration de nos connaissances, cet état des lieux va permettre au CEN d'ajuster au mieux la gestion qu'il mène, au regard de l'ensemble des enjeux existants pour chacun de ces différents sites.

La Boîte à Outils de suivi des zones humides prend une dimension nationale

Lancé en 2022, le Plan National Milieux Humides fait de la démarche MhEO - (Milieux humides évaluation observation) l'outil de référence pour l'évaluation de l'état des zones humides. Cette démarche, aujourd'hui portée par la Fédération



des Conservatoires d'espaces naturels et l'Unité Mixte de Service « Patrimoine naturel » (OFB, MNHN) pour le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, n'est autre que la transposition au niveau national des résultats du programme RhoMéO conduit par les CEN du bassin Rhône-Méditerranée de 2009 à 2013.

Ainsi, au travers des formations ou de la participation aux comités et groupes de travail, le CEN Savoie est particulièrement impliqué. Cette démarche qui valorise les indicateurs de la Boîte à Outils de suivi des zones humides est le retour d'expérience de plus de 10 ans de mise en œuvre sur une cinquantaine de zones humides en Savoie.



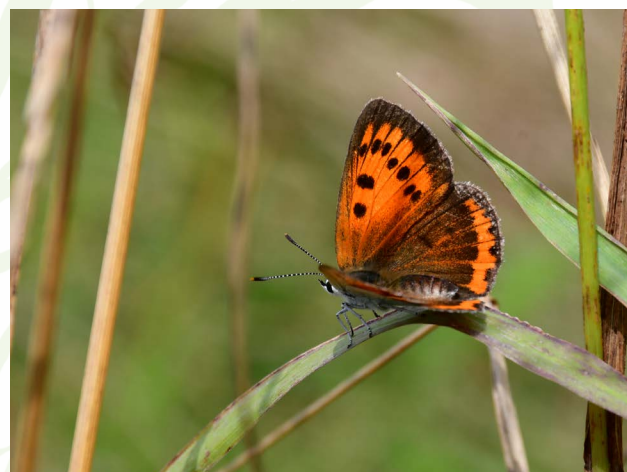
Suivi des espèces exotiques envahissantes au marais des Potis, territoire du Lac du Bourget



Lynx observé au piège photo, suivi de la RNR du Lac d'Aiguebelette



Une nouvelle observation de punaise en Savoie, la *Nagusta goedellii* !



Recherche du cuivré des marais sur le site Natura 2000 « Réseau de Zones humides de l'Albanais », La Deisse

Nos missions PROTÉGER

114

sites en
gestion CEN

1 569 ha

superficie totale
en gestion CEN

4

nouveaux sites
en gestion CEN en 2022

154,8 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN en 2022

Bilan de l'action foncière

Sur 76 actes signés en 2022, on dénombre 27 conventions et 49 actes de vente. En termes de surface, les acquisitions ont représenté à l'échelle départementale 1/4 de la surface nouvellement maîtrisée. Les actes aboutis en 2022 ont concerné en premier lieu les territoires du lac du Bourget, de Cœur de Savoie et dans une moindre mesure la Maurienne et l'Avant-pays savoyard. Le programme de travail a porté majoritairement sur :

- les milieux humides, dans le cadre des partenariats engagés avec l'Agence de l'Eau RMC, la Région ou le Département ;
- les mesures compensatoires mises en œuvre par la Société R.T.E en Maurienne ;
- le traitement d'opportunités notifiées dans le cadre de la convention signée entre le CEN Savoie et la SAFER.

Bilan RNR Aiguebelette : finalisation du piquetage et baisse des infractions

Cette année, 61 infractions ont été constatées et verbalisées. Cela représente une baisse de 25 % comparé à une année similaire. On note également une évolution du type de verbalisation avec une augmentation croissante des dépôts sauvages de déchets et une forte diminution des feux.

Le recul de ces constats valorise aujourd'hui le travail des co-gestionnaires mené depuis 2015 pour gérer et contenir la pression sur les milieux naturels en période de forte fréquentation.

Cela se traduit, par exemple, par la finalisation des travaux de piquetage engagés depuis trois ans et qui assurent désormais leur rôle de protection de la végétation aquatique et de zones de quiétude pour la faune.

À travers ces actions de gestion, de valorisation des suivis scientifiques, l'animation de nombreuses sorties et interventions auprès du grand public et des scolaires, ainsi qu'une forte mobilisation des agents en période estivale, la réserve devient aujourd'hui un véritable levier local et citoyen pour assurer la préservation du lac d'Aiguebelette.

France Relance accompagne l'appropriation des APPB en Savoie

En 2020-2021, le CEN Savoie a reçu le soutien du « Plan de Relance » mis en place dès le début de la crise de la Covid-19 par le gouvernement. Dans ce cadre, il contribue à redynamiser le réseau des arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) à travers la mise en place d'actions favorisant l'appropriation de ces aires protégées par le public.

Ce projet se structure en trois volets complémentaires : reprise et amélioration de la signalétique, réalisation d'aménagements pour l'accueil des publics et réalisation d'outils de sensibilisation et d'appropriation. Plusieurs actions ont été finalisées en 2022 : renouvellement de la signalétique des APPB de Malourdie, de Saint-Jean-de-Chevelu et du Vallon de Savine-Val-cenis. De plus, des études pour l'implantation d'un point de vision sur le site de Malourdie ainsi que d'un belvédère surplombant les lacs de Saint-Jean-de-Chevelu ont été lancées. Le CEN a également amorcé la réalisation de cinq visites virtuelles et de 14 plaquettes de sensibilisation. Ces outils seront finalisés courant 2023.

Schéma des ENS : accompagnement du Département

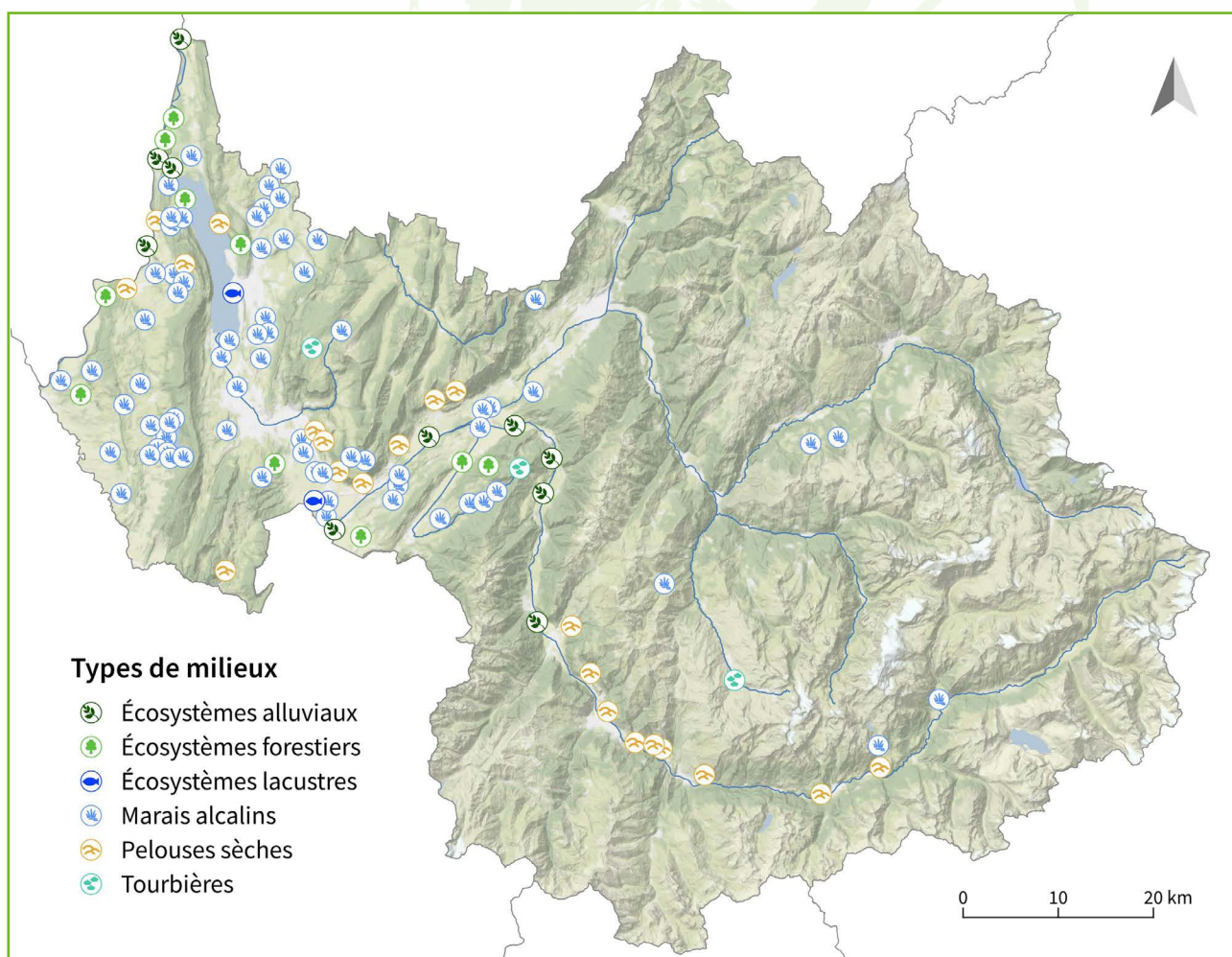
Principal outil de préservation de la biodiversité des départements, l'Espace Naturel Sensible



(ENS) allie enjeux naturels et ouverture au public. Le Conseil départemental de la Savoie est en train d'élaborer son schéma des ENS, avec une première phase d'identification et de hiérarchisation des sites éligibles. L'occasion de compiler et analyser toutes les données faune-flore disponibles : mission assignée au bureau d'études Biotopie, accompagné par le CEN dans un groupe de travail. 150 sites ont ainsi été retenus, englobant parfois ceux du CEN lorsque l'enjeu de fréquentation y est prégnant. Les élus de Savoie disposent ainsi d'un tableau de bord dans lequel ils pourront définir le réseau de sites à élaborer au mieux des intérêts du territoire : élus, habitants, visiteurs mais aussi faune et flore !



Martin Daviot, garde à la réserve naturelle régionale du lac d'Aiguebelette en mission de surveillance



Nos missions GÉRER

176 404 €

montant
des travaux

134 ha

surface
fauchée

294

balles de blache
produites

131 kg

graines
récoltées soit 3 ha
de prairie potentielle

Bilan des travaux réalisés

L'année 2022 marque la montée en puissance des actions prévues dans les trois Contrats Vert et Bleu (CVB) dans lesquels le CEN est engagé (bassin versant du lac du Bourget, Cœur de Savoie, Belledonne) : création d'une trentaine de mares, restauration et entretien de pelouses sèches et de zones humides en partenariat avec des agriculteurs locaux. De nombreuses actions ont également été menées dans le cadre de conventions avec des collectivités (Syndicat du Haut-Rhône, Syndicat Interdépartemental du Guiers et de ses Affluents, Communauté de Communes du lac d'Aiguebelette) pour la mise en œuvre de leur politique de Gestion de Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).

Nous avons également poursuivi nos investissements en matériel de récolte et de semis de graines locales et récolté par brossage 130 kg de graines sur une dizaine d'hectares de prairies humides et d'alpages.

Les zones humides, en première ligne face à la sécheresse

La sécheresse de 2022 restera peut-être dans l'histoire comme un déclencheur d'une meilleure gestion de la ressource en eau. Nos zones humides, encore trop souvent remblayées ou drainées, sont en première ligne face au bouleversement climatique en cours, dans la situation paradoxale de « l'aidant devant être aidé ». Elles sont en effet dépendantes d'une bonne alimentation en eau, sous peine de disparaître. Mais lorsque leur fonctionnement est bon, elles jouent différents rôles indispensables : stockage

d'eau et de carbone, régulation des écoulements, support de diverses productions...

En 2022, dans le marais des communaux de Chindrieux, renaturé en 2019 sur une surface de 46 ha, six exploitants ont pu récolter 405 tonnes de blache destinées à l'alimentation des animaux. Un véritable « grenier à foin » en période sèche !

Une journée dédiée au machinisme sur les semences locales

Le 5 octobre dernier, l'enceinte du lycée agricole Reinach a accueilli plus de 130 participants venus échanger autour des techniques et machines pour l'utilisation de semences locales, de la récolte au semis.

Organisé dans le cadre du projet franco-italien RestHALp+ (financé par l'Union européenne), l'événement a rassemblé des universitaires, des entreprises spécialisées, des bureaux d'études, des agents de collectivités mais aussi des étudiants d'établissements agricoles des deux pays.

En plus de l'exposition de matériel, des démonstrations se sont succédées, entrecoupées d'ateliers thématiques sur des problématiques rencontrées par tous les participants.

L'objectif de cette journée était non seulement de faire connaître le machinisme existant sur le marché aujourd'hui, mais aussi de débattre autour de la conduite de chantiers de végétalisation employant des semences locales : opérations à anticiper, mobilisation du matériel adapté.

La bonne humeur était au rendez-vous et des petites graines pour de futurs échanges ont été semées à la volée.



Les pelouses sèches de Yenne bénéficie d'un projet de recherche - action

Gestionnaire de 207,61 ha de pelouses sèches, le CEN Savoie a répondu, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), à un appel à manifestation d'intérêt de l'Office Français de la Biodiversité pour tester des méthodes d'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion des milieux ouverts. Ainsi, le site des Côtes Vieilles à Yenne a été proposé pour évaluer les effets d'une remise en pâturage d'anciens secteurs de déprise colonisés par la buxaie.

L'objectif, en termes de milieu, est d'étendre les surfaces de prairies/pelouses sèches gérées par pâturage. Le programme, qui articule des actions de gestion et d'acquisition de connaissances scientifiques, a débuté en 2022 et doit s'étaler sur les cinq prochaines années.

Ainsi l'état des lieux des parcelles de gestion et des zones témoin a été conduit au printemps 2022, avec la mise en œuvre de protocoles floristiques et faunistiques, puis une opération de broyage mécanique des buis morts (sous l'effet de la pyrale) a eu lieu en fin d'automne.



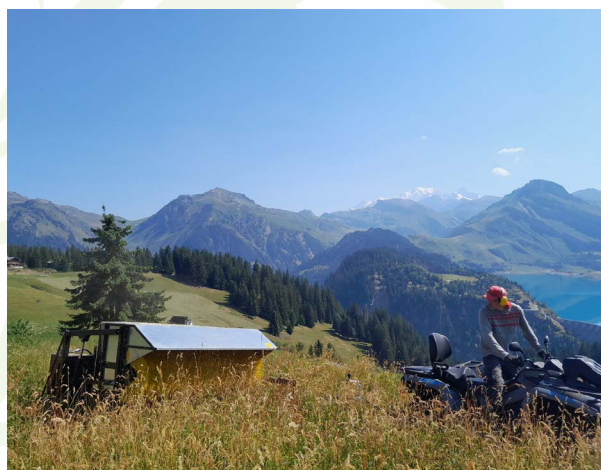
Pâturage des pelouses sèches des Côtes Vieilles



Fauche de la parcelle des communaux de Chindrieux en Chautagne



Semences locales



Récolte de semences au Col des Prés (Beaufort) sur une parcelle d'environ 2 500 m²

Nos missions

SENSIBILISER

55

articles : papier, radio, tv,
web, bulletins municipaux...

15

animations,
chantiers bénévoles

325

participants et
bénévoles

681

"followers"
Facebook

Quelques actions clés...

Le service communication-sensibilisation a poursuivi les actions engagées : la page Facebook s'est agrémentée de 48 nouvelles actualités, 16 articles plus complets se sont ajoutés au site web. Ces actualités ont été diffusées *via* l'envoi de la lettre d'infos et deux blogs ont été mis à jour en fonction de l'avancée des projets.

Le CEN Savoie a participé à trois manifestations nationales : la Fête de la Nature avec une visite du site de la Ferme Gigot en plus des actions de la RNR d'Aiguebelette ; la Journée mondiale des zones humides ainsi que la Fête de la Science avec la mise en avant de la perte de biodiversité en lien avec le changement climatique. Différents événements ont eu lieu : un chantier bénévole, la participation à Rhôn'Ô Lac, les rencontres territoriales sur le territoire de Maurienne, une journée technique sur les semences locales ainsi que l'animation d'une conférence sur les araignées à la Motte-Servolex et d'une soirée sur la biodiversité de la vallée du Gelon.

Le CEN a communiqué sur l'enquête participative « groupes orphelins » qui avait pour thème les coccinelles. L'année a également été rythmée par la pose de plusieurs panneaux sur sites (Malourdie, Saint-Jean-de-Chevelu, le Plan de l'Eau...) et l'édition d'un document sur les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) ainsi que deux sets de table sur le thème des roselières du lac du Bourget.

Connaissez-vous les Solutions Fondées sur la Nature ?

Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) sont un concept particulièrement fécond car il est à la fois mobilisateur (orienté vers des solutions) et concret (on parle d'actions !). En 2022, le CEN Savoie a coordonné une publication régionale

sur ce thème, en collaboration avec de nombreux partenaires. Cette publication présente les tenants et aboutissants de ce concept, met en lumière douze expériences concrètes relevant des SFN et menées aux quatre coins du territoire régional (dont la renaturation des marais des communaux de Chindrieux), en tire des premiers enseignements et propose des regards croisés de scientifiques. A retrouver sur le site internet du CEN Savoie.

Le CEN, intervenant en formations initiales ou continues

Près d'une centaine d'étudiants en brevet « Aménagements paysagers », baccalauréat ou licence professionnelle « Gestion des milieux naturels » ont bénéficié de l'expérience du CEN, pour enrichir leurs compétences en matière d'analyse d'un site et de travaux de génie écologique pour la gestion ou la restauration de milieux. Les marais de Chautagne, l'île de Chautagne-Malourdie et le lac du Bourget ont été les principaux supports d'enseignement.

Également concepteur de la Boîte à Outils de suivi des zones humides « RhoMÉO », le CEN a contribué à la réalisation d'une formation nationale (Office français de la biodiversité - OFB et Fédération des Conservatoires d'espaces naturels) et d'une formation départementale (Direction Départementale des Territoires - DDT et Parc national de la Vanoise - PNV) sur ces milieux ; 35 professionnels de bureaux d'étude, agents de collectivités, des services de l'OFB ou du PNV, ont été initiés à leur reconnaissance et leur évolution.

Rencontres territoriales en Maurienne

Pour cette 3^e édition, tenue le 9 septembre à la Tour-en-Maurienne, le CEN a choisi un territoire de Savoie particulièrement riche en adrets pour



mettre en lumière des milieux très particuliers dont, pour beaucoup, l'équilibre est aussi fragile que les liens historiques tissés avec le monde agricole.

Entreprise, élus, agents de l'Etat et du Département, association foncière pastorale, société d'économie alpestre ont répondu à l'invitation... autant de diversité humaine à la hauteur de la richesse et des enjeux des pelouses sèches de Maurienne et du département.

Souhaitons que ce petit « coup de projecteur » tourné sur ces pelouses le temps d'une rencontre, puisse donner l'envie d'agir en leur faveur.

Participation du CEN Savoie à l'évènement Rhôn'Ô Lac

Dimanche 11 septembre au petit matin, le Green Pearl, premier « powerpoint flottant à voile », fonctionnant entièrement sans énergie fossile et 100 % recyclable, est mis à l'eau dans la baie de Conjux. Son but : détourner de leur trajectoire le plus possible de participants de l'édition 2022 de Rhôn'Ô Lac, afin de leur faire connaître le patrimoine naturel du lac, les problèmes auxquels il est confronté et rappeler les comportements à adopter pour que cet usage s'exerce en dérangeant le moins possible les espèces. Mission réussie puisque le prototype a attiré plus de quarante des 200 payeurs de cette manifestation.



Le Green Pearl en pleine action lors de l'évènement Rhôn'Ô Lac



Set de table imprimé puis diffusé aux nombreux restaurateurs du lac du Bourget avec l'office de tourisme Riviera des Alpes



Opération de sensibilisation et de contrôle au lac du Bourget avec les équipes du CISALB, CEN Savoie, ONF, DDT et OFB



Extrait du film sur les semences locales réalisé dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du bassin versant du lac du Bourget

Nos missions

ANIMER

3

Contrats Vert et Bleu
accompagnés

10

sites Natura 2000
en animation ou en appui

5

conventions partenariales avec
des autorités gémapiennes

12

programmes de mesures
compensatoires

Bilan de l'animation territoriale

L'animation territoriale au CEN consiste à inciter et accompagner des acteurs mettant en œuvre des actions de préservation dans le département. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de dispositifs publics (GEMAPI, Contrats Vert et Bleu, Contrats de Bassins Versants, Natura 2000...) ou privés (mesures compensatoires environnementales). C'est aussi aller à la rencontre de différents types d'acteurs pour échanger et partager le sens de notre action. En 2022, le partenariat avec les collectivités gémapiennes s'est renforcé, avec la signature de conventions permettant au CEN de gérer les milieux humides. Citons enfin 2 exemples de nouveaux partenariats : l'un visant à accompagner le Parc naturel régional (PNR) du Massif des Bauges dans son programme de travail, l'autre visant à accompagner jusqu'en 2036, avec le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), la société d'autoroutes AREA dans le cadre de mesures compensatoires.

Le CEN s'implique dans la dynamique Zéro Artificialisation Nette

La biodiversité fait face à de nombreuses pressions dont l'artificialisation des sols n'est certainement pas la moindre dans le sillon alpin. Entre 2004 et 2016, l'augmentation des surfaces artificialisées a été de 5 600 ha à l'échelle des deux Savoie, (dont 4 150 ha en plaine), soit 2 fois la superficie du lac d'Annecy (2 750 ha) ! Afin d'enrayer cette perte des sols, l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) a été inscrit au plan biodiversité présenté par le Gouvernement en 2018. Il doit désormais se traduire à l'échelle des territoires et notamment des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). Conscient de

l'enjeu, le CEN a répondu favorablement à la sollicitation du Syndicat du Pays de Maurienne qui souhaite se doter progressivement d'une stratégie ZAN et conduit depuis 2022 une première étude stratégique.

Permettre aux collectivités d'agir pour les zones humides

En 2020, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les quatre CEN de Rhône-Alpes concernés par le bassin du Rhône ont partagé un programme d'actions visant à faciliter la mobilisation des collectivités (agents, élus) en faveur des zones humides. En 2022, ce programme a abouti à la refonte du site internet « Zones humides de Rhône-Alpes », la réalisation d'une vidéo d'animation, des fiches pratiques (réglementation, plans de gestion, maîtrise foncière...) et une synthèse des enseignements issus d'interventions de CEN en assemblées d'élus destinée aux animateurs des CEN. Ces deux dernières actions ont été pilotées par le CEN Savoie et les fiches pratiques seront téléchargeables sur le nouveau site internet.

Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) 2023-2027

Depuis plus de 20 ans, le CEN Savoie accompagne les agriculteurs exploitant les zones humides et marais de plusieurs sites Natura 2000 et sites Conservatoire pour une gestion agro-environnementale des parcelles. Les dispositifs d'aides financières se sont succédés au fil de l'évolution des politiques publiques. Avec la nouvelle Politique Agricole Commune 2023-2027, l'année 2022 a été consacrée à l'élaboration des PAEC par les territoires pour permettre aux agriculteurs de continuer à contractualiser des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC).



Le CEN a contribué aux candidatures des territoires – Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc pour les territoires de montagne, PNR du Massif des Bauges, PNR de Chartreuse, Espace Belledonne, Grand Lac – pour que les enjeux des sites Natura 2000 et sites CEN puissent être pris en compte. L'ensemble des PAEC proposé en Savoie a été retenu. Cependant de fortes réductions des enveloppes budgétaires initialement demandées ont été annoncées par la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Les territoires devront donc arbitrer sur les secteurs prioritaires pour la mise en place de MAEC en 2023.

SOIRÉE NATURE

*Découvrez la nature du Bas-Gelon :
conférence, discussion-débat autour de la
faune et de la flore locales*

Entrée libre et gratuite pour tous

**FLORE & FAUNE
DU BAS-GELO**

**12 | Juillet
20h | 2022**

**SALLE DES FÊTES
BOURGNEUF**

Derrière la mairie








Parlons des
bons gestes pour
préserver cette
richesse !



Soirée nature organisée dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie à destination du grand public



Journée technique sur la gestion et la valorisation des haies agricoles sur la commune de Betton-Bettonet



Rencontre « Les territoires engagés pour la Nature » (la Motte-Servolex)

Les territoires AVANT-PAYS SAVOYARD

28

sites en
gestion CEN

276 ha

superficie
en gestion CEN

10,4 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Concertation et préservation autour du bassin versant des marais de Chevelu

En tant que gestionnaire des marais de Chevelu et de la Méline, le CEN, en partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) et avec l'appui de la Commune de Saint-Jean-de-Chevelu, prépare une concertation avec les acteurs locaux pour partager les enjeux écologiques sur des secteurs ayant des usages agricoles (prairies riveraines et lits des ruisseaux de l'Étang, de la Méline...). Ces secteurs sont l'habitat naturel d'espèces protégées : le castor, l'écrevisse à pieds blancs, l'azuré de la sanguisorbe. Pour préserver ces habitats, plus de 6 ha ont été acquis en 2021 et 2022 par le CEN, dont cinq parcelles en indivision avec la Commune de Saint-Jean-de-Chevelu. Une négociation avec Électricité de France (EDF) a abouti à l'acquisition de 3,6 ha en bord de Méline. Un peu plus d'1 ha supplémentaire a été confié en gestion au CEN par des propriétaires privés.

Partenariat avec le Syndicat du Haut-Rhône autour des semences locales

En 2022, le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) a mobilisé l'expertise du CEN Savoie en matière de semences locales, pour l'accompagner dans la mise en œuvre de mesures liées aux Paiements pour Services Environnementaux sur son territoire de compétence. Porté par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ce dispositif vise à encourager des pratiques vertueuses rendues par les agriculteurs pour la biodiversité et l'eau. Dans ce cadre, un chantier de récolte de graines locales a été conduit afin de valoriser les prairies permanentes et les jachères et inciter les exploitants à les convertir en prairies favorables à la biodiversité.

Pour cette 1^{re} année, plus de 80 kg ont été récoltés et fournis à trois exploitants du territoire qui les ont ensuite semés.

Partenariat avec les collectivités du bassin versant Guiers-Aiguebelette

Sur le bassin versant du Guiers-Aiguebelette, le syndicat Interdépartemental du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) exerce la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), à l'exception des zones humides riveraines du lac d'Aiguebelette dont la compétence revient à la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA).

Gestionnaire d'une quinzaine de zones humides sur ce territoire, le CEN Savoie s'est rapproché de ces deux collectivités pour partager la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des zones humides du territoire, au regard du plan de gestion stratégique des zones humides 2020-2025 du bassin versant. L'élaboration d'un tableau de bord commun a permis d'aboutir à une convention cadre 2022-2024 avec la CCLA et de préparer un accord écrit avec le SIAGA pour la période 2023-2025. Ces deux conventions sont déclinées par année d'application visant à répondre à un programme de travaux sur plusieurs zones humides gérées par le CEN.

Création d'un réseau de mares sur le bassin Guiers-Aiguebelette

Depuis une cinquantaine d'années, la régression des zones humides, des surfaces en herbe et les évolutions des techniques d'abreuvement des troupeaux, se sont combinées pour aboutir à la quasi-disparition de ces milieux hébergeant des espèces qui leurs sont spécifiques. En 2021, l'Agence de l'eau a retenu l'appel à projet élaboré conjointement par le SIAGA et le CEN, qui vise la création d'un réseau d'au moins 45 mares sur neuf zones humides du bassin versant. Ces mares qui concernent les communes de La Bri-droire, Dullin, Verel-de-Montbel, Gerbaix, Marcieux, Saint-Béron, Novalaise et Saint-Genix-les-Villages, ont été réalisées et n'attendent plus que l'emménagement de leurs habitants.



Plusieurs nouvelles mares ont été créées ou restaurées (curage) autour du lac d'Aiguebelette

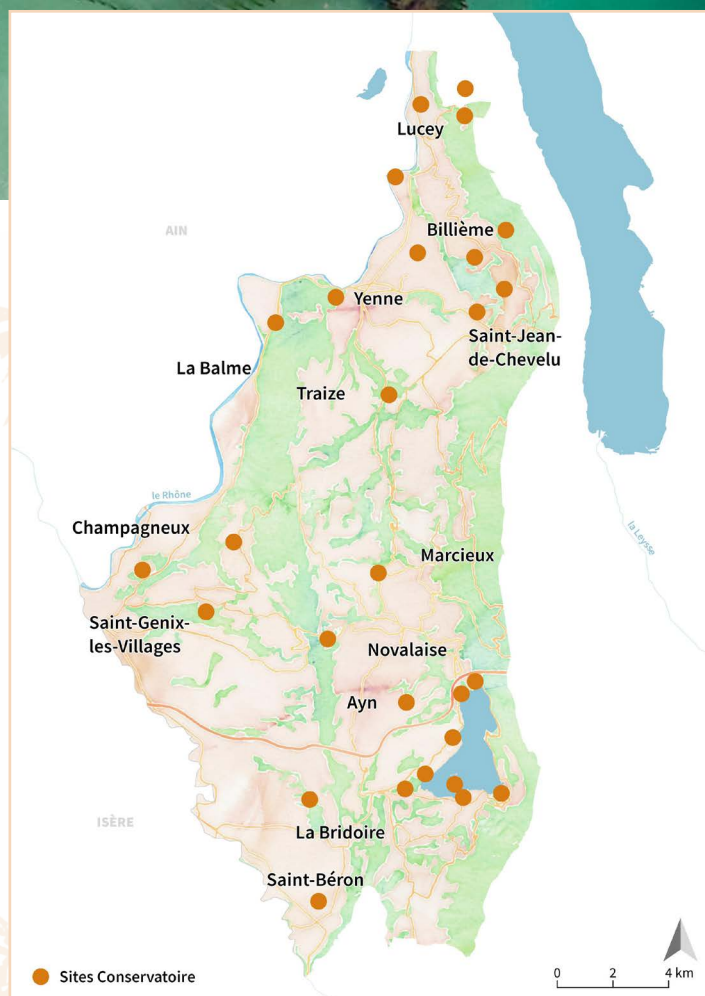


Temoignage : partenariat avec la CCLA autour de la RNR d'Aiguebelette

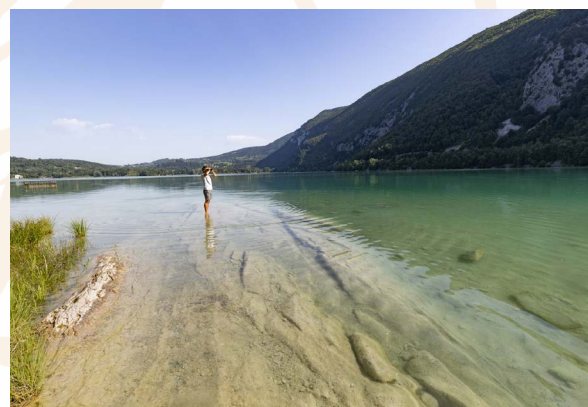
« Plusieurs actions ont été menées en 2022 par la CCLA et le CEN Savoie, co-gestionnaires de la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette créée en 2015 :

- la protection des rives par piquetage avec la plantation de 14 000 piquets permettant la protection d'un linéaire environ 11 km ;
- une animation foncière initiée par le CEN avec l'appui de la CCLA et de la Commune de Saint-Alban-de-Montbel sur le marais du Guiguet. Dans ce cadre, trois parcelles ont été acquises en indivision CCLA/CEN pour une surface de 1,37 ha. Par ailleurs la Commune de Saint-Alban-de-Montbel a signé en juillet 2022 un contrat particulier, une « Obligation Réelle Environnementale » sur 99 ans pour quatre parcelles (0,5 ha) ;
- la signature d'une convention triennale CCLA/CEN pour programmer l'entretien des marais rivaux du lac. »

Patrick Rouland,
Vice-Président de la CCLA pour le Lac
et l'Environnement,
Adjoint au Maire de Saint-Alban-de-Montbel



Semences locales : phase de nettoyage des graines grâce à l'utilisation d'une batteuse



Surveillance sur la RNR du lac d'Aiguebelette

Les territoires LAC DU BOURGET

26

sites en
gestion CEN

627 ha

superficie
en gestion CEN

87,5 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Un nouvel élan pour les marais de Drumettaz-Clarafond

Si le travail d'animation foncière auprès de la Commune de Drumettaz-Clarafond était déjà enclenché depuis plusieurs années sur ses trois marais classés Natura 2000, - Les Bauches, Les Potis et Les Saveux -, la relance active de la dynamique menée par le CEN Savoie a permis de faire aboutir la démarche. Ainsi, la convention signée en 2022 pour une surface de près de 10 ha de terrains communaux, a permis d'une part de restaurer près d'1 ha de prairies humides aux Potis et d'autre part, de donner une vocation écologique à un secteur remarquable de vieille forêt aux Saveux. Ce nouveau partenariat pour la nature conforte pleinement le CEN dans son action, et on ne peut que saluer l'engagement des élus de Drumettaz-Clarafond pour leur participation à l'enjeu majeur de préservation de la biodiversité savoyarde.

Dépollution d'un bras d'eau dans la forêt domaniale de la Deisse

Le site naturel de la Deisse, situé à Entrelacs, englobe une forêt domaniale couverte en grande partie par une forêt humide qui comprend de nombreux bras d'eau. Plusieurs affluents rejoignent la rivière la Deisse, qui rencontre le Sierroz et se jette dans le lac du Bourget sur la Commune d'Aix-les-Bains.

En 2014, suite à un acte malveillant, une pollution aux hydrocarbures a été constatée dans un bras d'eau à proximité de la route. Le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) a installé, dans l'urgence, un barrage flottant temporaire. L'Office national des forêts (ONF) et le CEN Savoie ont ensuite confiné cette section à l'aide de palplanches afin d'éviter la dispersion des produits polluants.

En 2022, le site a été nettoyé à l'aide d'un camion de pompage.

Les hydrocarbures restants ont ensuite été décollés des plantes et des berges à l'aide d'un jet d'eau puissant puis pompés de nouveau. Ce travail partenarial entre l'ONF et le CEN a nécessité la mobilisation de deux camions de pompage et de cinq personnes sur une demi-journée.

L'objectif de cette dépollution est de restituer, au maximum, les caractéristiques physiques naturelles, afin de permettre le rétablissement d'un fonctionnement normal et le retour d'habitats naturels, indispensables au bon état écologique et à la vie des espèces associées.

À la découverte des champignons de la Ferme Gigot

Plusieurs études et inventaires ont été réalisés ces dernières années sur le site de la Ferme Gigot (Brison-Saint-Innocent) afin de rechercher ses richesses naturelles cachées.

Avec 550 espèces de champignons, la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne (SMBRC) a permis d'y révéler une biodiversité méconnue et fascinante !

À l'occasion de la Fête de la Nature, le dimanche 22 mai, une trentaine de personnes accompagnées de membres de la SMBRC et du CEN Savoie sont parties à la découverte des champignons, visibles et invisibles, le long des sentiers menant à la Grotte aux Fées. Pour cette occasion, une exposition photo a été installée de manière temporaire le long du sentier.

Partenariat avec la Commune d'Entrelacs pour la préservation des boisements humides en bord de Deisse

Le cours de la Deisse est bordé de différents habitats boisés. Leur vaste superficie et l'absence de fragmentation en font des milieux favorables



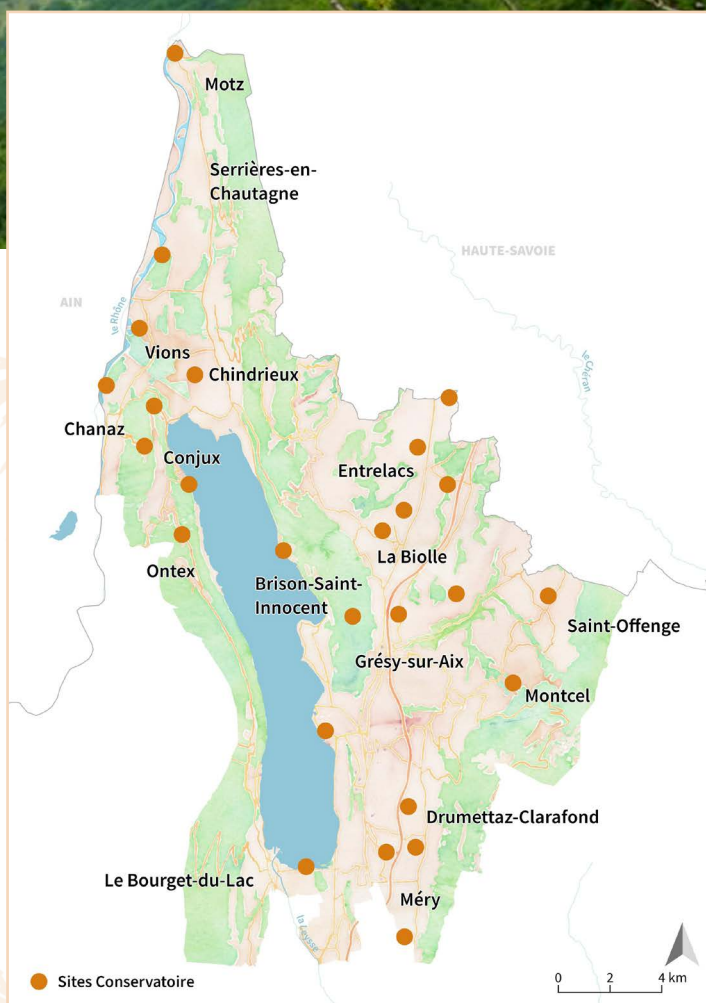
au développement d'une faune diversifiée. Des prairies humides, des habitats typiques de marais ainsi que quelques échantillons de tourbières sont également présents sur le site. L'animation foncière menée depuis trois ans sur ces boisements alluviaux et zones humides a permis de maîtriser à ce jour près de 22 ha : 53 parcelles ont été acquises en indivision avec la Commune d'Entrelacs pour une surface d'environ 17 ha ; 15 propriétaires ont par ailleurs accepté de confier leur bien au CEN Savoie pour une surface de près de 5 ha. En 2022, 5,7 ha ont été acquis (8 actes) et une convention signée sur 32 ares.



Témoignage : un partenariat exemplaire avec la délégation Lacs du Conservatoire du littoral

« La lisibilité, l'acceptabilité politique et le développement de la délégation Lacs du Conservatoire du littoral (Cdl), créée en 2008 et implantée au Bourget-du-Lac, doit beaucoup aux équipes du CEN Savoie. Sans leur précieux appui, des dossiers structurants n'auraient pas abouti : attribution de roselières, transfert de propriété, nouveaux périmètres d'intervention foncière, expérimentations de renaturation... Aujourd'hui, le Cdl est heureux de faciliter la mise en œuvre de projets exemplaires liés à la préservation de la biodiversité, comme le remplacement des ouvrages de protection des roselières lacustres. L'équipe pluridisciplinaire du CEN Savoie est désormais reconnue – en témoigne la richesse des partenariats tissés – et la gestion intégrée des espaces naturels est mise en œuvre, à l'heure où les changements climatiques ne sont pas seulement l'apanage des régions littorales. Le renouvellement prochain de la convention de gestion partenariale sera l'occasion de souligner ces évolutions. »

Jean-Philippe Deslandes,
Délégation de rivières Lacs,
Conservatoire du littoral



Action de dépollution sur le site naturel de la Deisse



Découverte des champignons de la Ferme Gigot avec la SMBRC, lors de la Fête de la Nature 2022

Les territoires CHAMBÉRY, BAUGES, CHARTREUSE

14

sites en
gestion CEN

88 ha

superficie
en gestion CEN

4,6 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Contribution à l'ABC de La-Motte-Servolex

« Territoire Engagé pour la Nature » (TEN), La Motte Servolex a voulu progresser dans la connaissance et la sensibilisation à son patrimoine naturel. Elle a donc lancé un « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC), alliant inventaires faune-flore et participation-sensibilisation des habitants. La contribution du CEN Savoie est d'abord un coup de projecteur sur les araignées : enquête participative, guide illustré, prospections. La sécheresse 2022 a été désastreuse, mais l'enquête a permis au CEN d'inventorier au passage des dizaines d'espèces de punaises, coccinelles, opilions, coléoptères... *via* quatre cartes qui ont mis en lumière les enjeux du territoire communal : zonages environnementaux, grands types d'habitats naturels, trame bleue, trame verte. De quoi conforter et éclairer la politique de la municipalité... et donner envie à d'autres de se lancer ?

Un nouveau site Conservatoire dans la pinède de Saint-Baldoph

Récemment installée sur les marnes du Mont Joigny, cette pinède ne comporte pas encore de gros bois mort, mais cela viendra ! Sa richesse repose sur ses essences et plus particulièrement le pin sylvestre, répandu mais très clairsemé sur le territoire. C'est à Saint-Baldoph qu'on a les peuplements les plus riches de cette essence d'avenir, résistante au chaud et au sec ! Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du Lac du Bourget, le CEN porte une action de préservation des forêts d'intérêt écologique. Ainsi avec l'appui de la Commune de Saint-Baldoph et de l'ONF, le CEN a lancé une animation foncière sur un périmètre de 17 ha, contigu aux parcelles forestières communales.

La Fontaine des Janon sous les spotlights !

La zone humide de la Fontaine des Janon constitue un véritable îlot de biodiversité dans une zone particulièrement urbanisée. Ce site, en grande partie propriété de la Commune de La Motte-Servolex qui en confie la gestion au CEN Savoie, a connu une actualité très riche en 2022. D'une part, avec l'appui du CEN pour la conception de différents aménagements (mares, hibernaculums...), un parc nature a été finalisé en périphérie immédiate du site, dans le cadre des mesures compensatoires à l'aménagement de l'éco-hameau des Granges. D'autre part, le CEN a engagé une étude pour la déconstruction de l'ancienne piste d'accès, laquelle perturbe fortement les écoulements d'eau et regorge d'espèces exotiques envahissantes. Enfin, une visite virtuelle du site a été initiée ; elle sera finalisée en 2023.

Gestion compensatoire avec la société d'autoroutes AREA

Dans le cadre du projet d'aménagement du nœud autoroutier entre l'A41 et l'A43 (Chambéry, La Motte-Servolex), des mesures environnementales doivent être réalisées afin de compenser les impacts de l'aménagement sur les milieux boisés, les milieux ouverts, les zones et milieux humides et la faune associée (reptiles, oiseaux et mammifères).

Pour ce faire, une convention de partenariat a été signée en février 2022 entre la Société AREA, le Comité intercommunal pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB) et le CEN Savoie pour la mise en œuvre et le suivi de ce programme jusqu'en 2036. Concrètement, il est envisagé dans ce cadre la gestion écologique des sites concernés sur les communes de Méry, Sonnaz, Voglans et Chambéry, la coordination et le pilotage par le CEN Savoie de la convention, la rétrocession foncière de certains sites de compensation et les suivis écologiques.



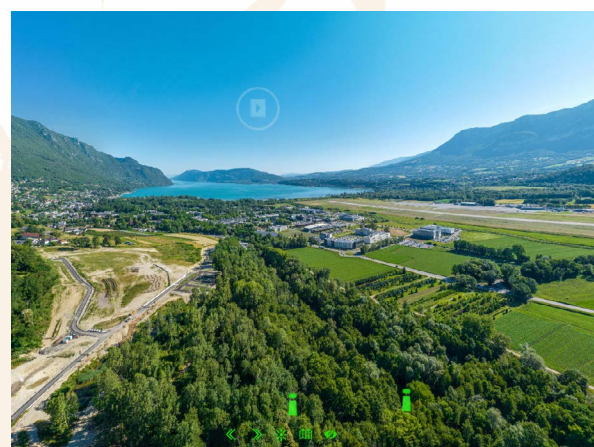
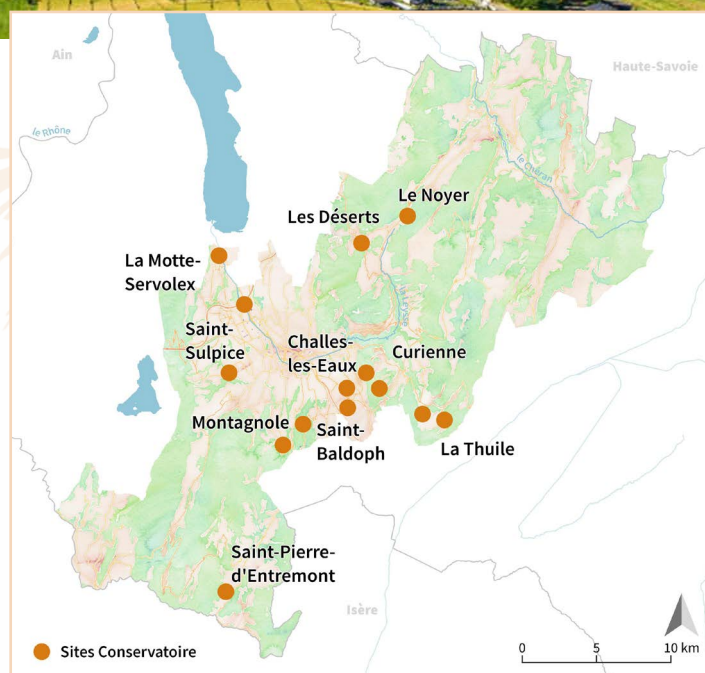
Témoignage : création d'un passage petite faune sur le marais du Lavet

Lorsque Patrimoine Sauvage a commencé son opération de sauvetage en 2011, seulement 450 amphibiens arrivaient à franchir vivants la route.

La pose de filets collecteurs a eu un effet spectaculaire puisque 10 ans plus tard, le Lavet est devenu le plus important site de ponte d'amphibiens de Savoie, avec 12 000 individus appartenant à 5 espèces en 2020.

Les résultats de ce travail fastidieux réalisé avec l'appui de la commune de Saint-Sulpice, ont convaincu le Département d'aménager un passage à petite faune permanent afin que cet enjeu de préservation départemental ne repose plus sur des bénévoles. La mise en place de cet équipement a été effectuée à l'automne 2022 et les suivis menés lors du passage migratoire de 2023, ont montré son efficacité.

Anthony Perrin,
président et animateur,
Association Patrimoine Sauvage



Avant projet de la visite virtuelle qui sera diffusée courant 2023



Suite à 10 ans d'actions (pose et rangement des filets collecteurs, passages quotidiens, entretien...) les bénévoles se sont retrouvés autour du crapauduc construit le long de la route à proximité du site du Lavet, commune de Saint-Sulpice



Mylène Malbaux, stagiaire au CEN Savoie, a contribué à la hiérarchisation des enjeux des pelouses sèches du bassin-versant du Lac du Bourget

Les territoires CŒUR DE SAVOIE

27

sites en
gestion CEN

367 ha

superficie
en gestion CEN

34,5 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Les marais de Planaise à l'honneur !

Le plan de gestion multi-sites publié fin 2021 avait souligné l'intérêt majeur du marais des Îles et de ses principaux satellites (La Bétaz, La Sagne et le marais des Baraques), d'une part pour les boisements alluviaux, élément essentiel de la trame verte et bleue de la Combe de Savoie, et d'autre part, pour les quelques noyaux relictuels de populations de rainette verte et de sonneur à ventre jaune.

Début 2022, le CEN a créé trois mares en faveur de ces amphibiens dans le cadre d'une action du Contrat Vert et Bleu porté par la Communauté de communes Cœur de Savoie. Parallèlement, il a engagé un travail d'information et d'animation auprès des élus de la Commune et des acteurs locaux (réunion en mairie, visite des marais, comité de site Natura 2000) qui a débouché sur le lancement d'une animation foncière sur les propriétés communales pour permettre la création de nouvelles mares en 2023.

Focus sur le site des Ravières

Situé dans la plaine alluviale de l'Isère, le site des Ravières (Aiton) a été planté de peupliers hybrides dans les années 1970. Après une rétrocession du domaine des Ravières (29,11 ha) au Fonds de Dotation des CEN en 2021 par Réseau de transport d'électricité (RTE) dans le cadre des mesures compensatoires liées à la liaison souterraine électrique Savoie-Piémont, la gestion du site a été confiée au CEN en 2022 par la signature d'une convention avec le Fonds de Dotation. Des travaux d'amélioration du site ont alors débuté : écorçage de 300 peupliers hybrides, démantèlement de la cabane et du ponton au bord de l'eau. Suivra en 2023 la plantation de 10 000 arbres d'essences locales avec pour objectif le développement de saules blancs, érables planes et sycomores, peupliers noirs... Des suivis de

coléoptères et champignons du bois mort ont démarré en 2021 et seront reconduits jusqu'en 2024 pour évaluer l'évolution du milieu forestier. La gestion des prairies humides sera réalisée par un exploitant agricole local grâce à la signature d'un bail à clauses environnementales en cours de rédaction.

Plan « Petit Gelon » : vers une amélioration des milieux naturels de la vallée du Gelon

La vallée du Gelon forme un petit territoire stratégique situé entre la colline de Montraillant et la vallée des Huiles, deux « cœurs » de nature avec leurs milieux à haute valeur écologique. Mais entre ces versants, le fond de vallée est sous pression. « Renaturer » cette trame bleue est un premier pas, en tant que corridor et comme cadre de vie. Au niveau des prairies, forêts, haies, routes... des améliorations peuvent être apportées. C'est le sens du plan d'actions « Petit Gelon » du Contrat Vert et Bleu : intervenir sur les milieux naturels, améliorer leur accueil pour la faune sauvage, mais aussi les corridors écologiques reliant les Bauges à Belledonne. Ainsi, le CEN, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la Mission Haies a organisé une journée technique sur la valorisation des haies dans les systèmes agricoles du territoire.

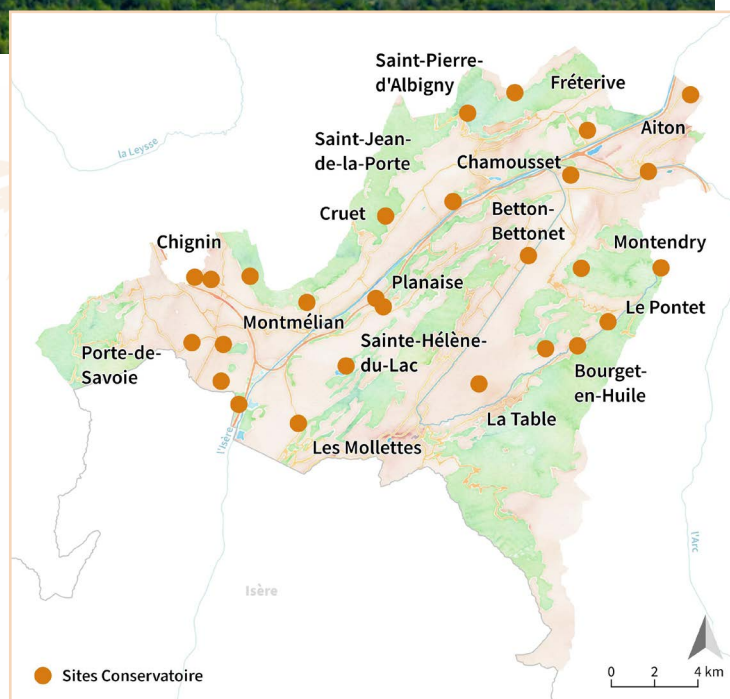
Observatoire de la biodiversité de Savoie : week-end naturaliste

Fin 2021, à l'occasion du Comité de pilotage, les membres de l'Observatoire avaient répondu favorablement à l'invitation de la Communauté de communes Cœur de Savoie (CCCS) pour organiser une nouvelle campagne de prospection sur leur territoire.

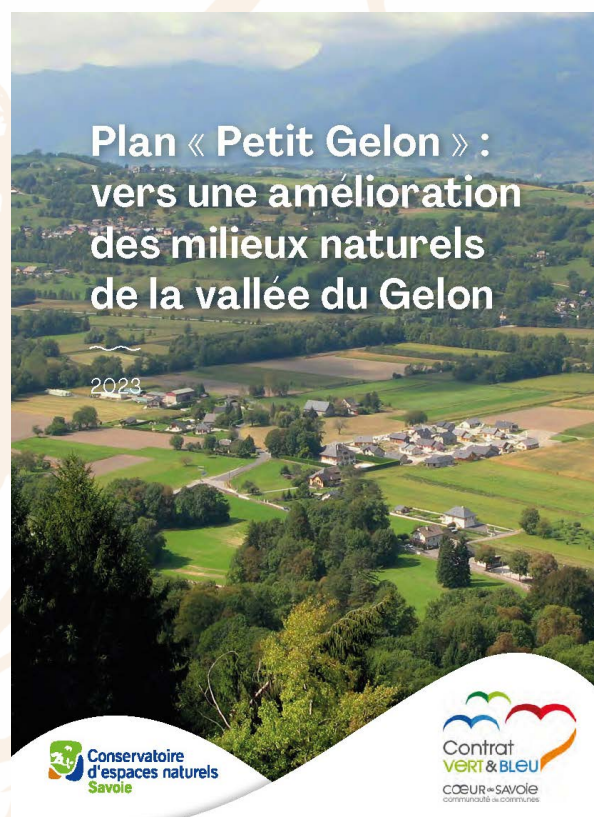
Le week-end du 2 et 3 juillet « a lancé » notre action sur trois communes de Cœur de Savoie :



Champ-Laurent, Rotherens et La Table. Samedi matin, les élus du territoire – Béatrice Santais (présidente de la CCCS), Jean François Claraz (Maire de La Table), Jean-François Duc (vice-président de la CCCS) – ont accueilli les partenaires de l'Observatoire. Les naturalistes ont pu observer 425 espèces, dont « 230 nouvelles pour les communes prospectées » sur ces deux jours. L'Observatoire remercie grandement l'ensemble de participants à ce week-end et notamment les acteurs du territoire pour leur accueil chaleureux. Une restitution sera organisée par l'Observatoire le samedi 17 juin 2023 à Presle.



Affiche réalisée afin de communiquer sur les différentes animations proposées pour le grand public dans le Val Gelon en 2022 et 2023



Couverture de la plaquette de présentation du plan « Petit Gelon » qui a été distribuée aux habitants

Les territoires MAURIENNE

14

sites en
gestion CEN

172 ha

superficie
en gestion CEN

15,2 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Suivi flore sur le site Natura 2000 « Réseau de vallons d'altitude à *Caricion* » en lien avec le changement climatique

Dans le cadre de Natura 2000, des suivis scientifiques ont été conduits sur deux sites à *Caricion* (bas-marais pionniers arctico-alpins). Les espèces caractéristiques de cet habitat ont été recherchées sur les sites du Petit-Saint-Bernard et du vallon de Ronce (Val-Cenis). Celles-ci ne croissent qu'aux abords des eaux froides d'altitude, à partir de 2 500 m, dans des marais régulièrement remis à nu par la succession des crues printanières. Les prospections menées en 2022 ont confirmé les observations faites depuis près de 10 ans, à savoir une disparition de ces espèces dans les zones les plus basses en altitude. Le changement climatique est sans doute la cause principale de cette régression, couplé à un usage agropastoral intensif de ces alpages.

Obligation réelle environnementale signée sur le site des œillettes

Dans le cadre de son programme de mesures compensatoires en lien avec l'aménagement de la ligne électrique souterraine « Savoie-Piémont », la Société Réseau de Transport d'Electricité (RTE) a signé le 26 juillet dernier un contrat à obligations réelles environnementales (ORE) avec la Commune de Saint-Martin-de-La Porte et le CEN Savoie. Ce contrat, d'une durée de 60 ans, porte sur plus de 14 ha de propriétés communales et permettra le financement d'une réouverture du milieu (1 ha débroussaillé) et de son suivi.

Connexion de la basse vallée de l'Arc à la Combe de Savoie via un réseau de plans d'eau

L'hydrosystème des rivières alpines, originellement riche en biodiversité, est aussi parmi les plus appauvris. En effet, l'endiguement lui a fait perdre la plupart de ses éléments phares, en particulier, les habitats lenticques (eaux calmes) peu profonds et les habitats pionniers terrestres. Le projet, financé par l'Agence de l'eau dans le cadre de son appel à projet « Eau et Biodiversité » 2022, vise à reconstituer une trame fonctionnelle, sous forme de jalons le long des cours d'eau endigués de l'Arc et de l'Isère.

Les sites de les Ravières, de La Pouille, de la plaine des Hurtières et de la plaine du Canada feront l'objet dans les deux ans à venir de travaux de reprofilage des plans d'eau existants et d'aménagement de leurs abords pour créer des habitats pionniers. Des mares seront également creusées. Crapaud calamite, characées, abeilles sabulicoles (nichent dans le sable)... sont notamment visés. Des suivis scientifiques seront réalisés au fil du projet et un programme de communication sera mis en œuvre (panneaux, journée technique...).



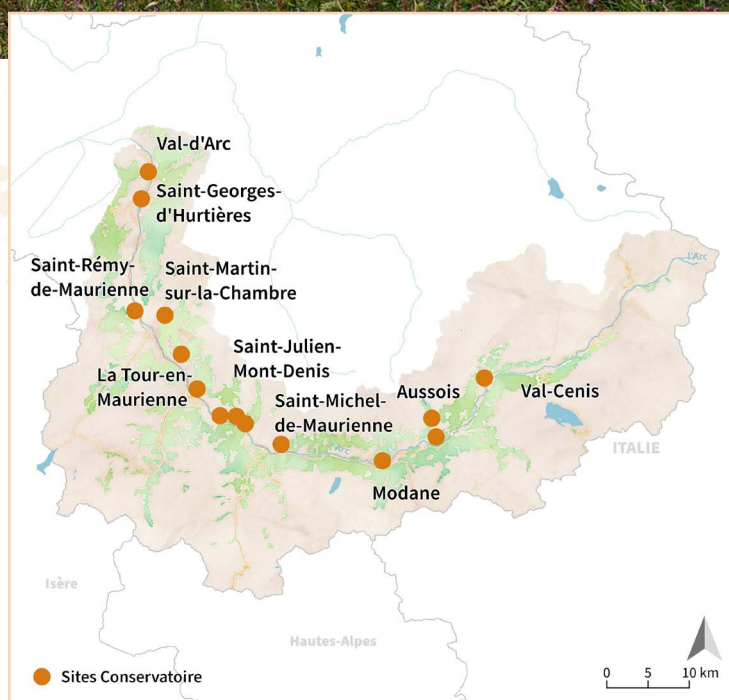
Crapaud calamite



Témoignage : accompagnement d'un plan de gestion stratégique en faveur des zones humides

«Le Syndicat du Pays de Maurienne porte actuellement l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides de son territoire, afin de se doter d'une stratégie en faveur de la préservation et de la restauration de ces milieux. Le CEN Savoie nous accompagne dans le suivi de l'étude et a notamment participé à la définition de la méthodologie lors des différents comités de pilotage. Le CEN a également apporté son expertise technique dans le cadre de la rédaction d'un plan de gestion sur des zones humides à Albiez-Montrond, qui faisaient déjà l'objet d'une attention particulière par le Conservatoire au vu de leur forte richesse écologique. »

Zélie Gahon,
Chargée de mission Rivières,
Syndicat du Pays de Maurienne



Vue d'une zone humide d'altitude, Vallon des Évettes (Bonneval-sur-Arc)



Bouquetins sur le site des Cèillettes



Une vingtaine de panneaux ont été disposés autour de l'APPB du Mont-Cenis et Vallon de Savine par la Commune de Val-Cenis

Les territoires VAL D'ARLY, BEAUFORTAIN,

5

sites en
gestion CEN

34 ha

superficie
en gestion CEN

Inauguration du projet de renaturation du fonctionnement de la tourbière du Plan de l'Eau

Après deux phases de travaux (automne 2020 et automne 2021), le CEN Savoie a pu convier le vendredi 8 juillet 2022, sur le site du Plan de l'eau (Les Belleville), l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que les partenaires financiers et techniques, pour inaugurer les travaux de reconnexion du torrent du Pécllet à la tourbière. Ce projet a permis de redonner à la zone humide tout son rôle de stockage de l'eau, et ainsi d'améliorer son fonctionnement naturel, tout en diminuant les forces d'érosion des berges. Il s'inscrit dans les actions du projet européen Interreg ALCOTRA BIODIV'ALP. Le comblement de fossés drainants, l'arasement d'un merlon de terre en bord de torrent et la création d'un chenal d'écroulement ont permis, pour la première fois depuis plus de 30 ans, le débordement des eaux du torrent du Pécllet dans la tourbière dès la crue printanière issue de la fonte des neiges, autour du 15 mai.

Étude de priorisation des enjeux écologiques du Dôme de Vaugelaz

Dans le cadre du programme européen trans-frontalier Interreg ALCOTRA BIODIV'ALP, le CEN Savoie a apporté son concours aux communes de Les Chapelles, Bourg-Saint-Maurice et La Plagne-Tarentaise dans leur réflexion visant la préservation du Dôme de Vaugelaz situé sur les adrets de Tarentaise. Cette perspective, partagée avec différents partenaires (APTV, associations, CEN, DDT...) fait l'objet des priorités départementales de la Savoie dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale en faveur des aires protégées. Afin d'alimenter au mieux la réflexion, et en complément de la concertation locale engagée par l'APTV, le CEN a porté une étude qui doit permettre de préciser et prioriser les enjeux écolo-

giques du secteur, au regard des pressions et des menaces qui s'exercent localement et d'aboutir à l'élaboration collective d'un projet de préservation du site qui soit compatible avec une valorisation raisonnable et durable.

Restauration de zones humides en domaine skiable : un partenariat lancé

En 2022, le CEN Savoie a initié un partenariat avec la Compagnie des Alpes (CDA), acteur majeur dans la gestion des domaines skiables. Cette collaboration comprend l'organisation en 2023 d'une formation sur les zones humides à destination des collaborateurs de la CDA, pour améliorer les connaissances et accentuer l'appropriation des enjeux autour de ces milieux. Elle concerne également l'appui à la conception d'un programme d'actions opérationnel après avoir analysé le potentiel de restauration de certaines zones humides, déterminé les enjeux prioritaires ainsi que la faisabilité foncière des opérations. Un travail préparatoire a commencé en 2022 concernant les zones humides situées sur les domaines de Méribel, Tignes, La Plagne, Les Arcs et Val d'Isère. A compter de 2023, le CEN accompagnera la CDA pour la mise en œuvre de travaux de restauration sur une première sélection de zones humides prioritaires.



Pistes et remontées mécaniques des Ménuires, un domaine géré par la Compagnie des Alpes

TARENTEISE-VANOISE



Témoignage Des graines locales pour le Beaufortain !

« Suite au débroussaillage de parcelles sur la commune de Beaufort, le choix des graines à semer s'est présenté.

Ayant connaissance du projet de récolte de graines du CEN, c'est tout naturellement que je les ai mis en relation avec un alpagiste du Beaufortain acceptant de faire l'expérience.

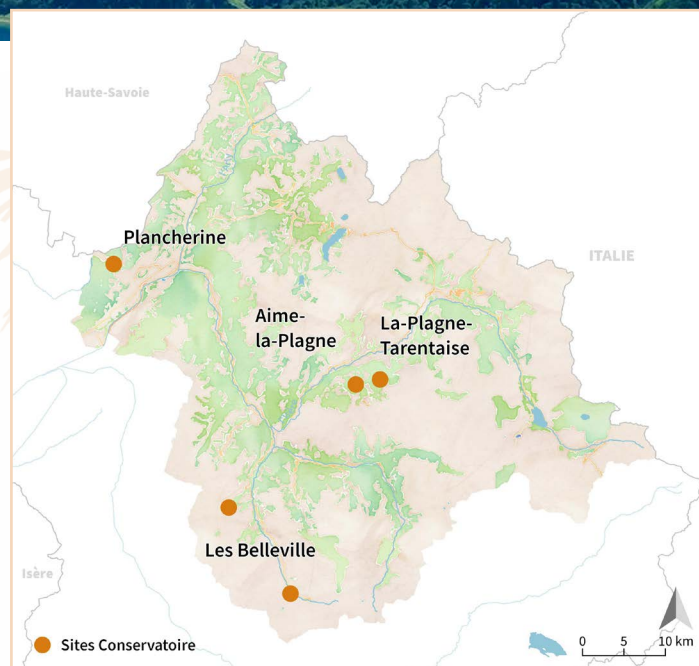
Une partie des graines récoltées l'été 2022 sera semée dès ce printemps à côté de semences achetées pour faire la comparaison.

Un bel exemple de circuit court. »

**Gisèle Molliet,
Adjoint au maire,
Commune de Beaufort**



Suivi botanique sur l'alpage du col du Pré (Beaufort) avant le passage des techniciens du CEN Savoie et de la brosseuse



Inauguration suite aux travaux à la tourbière du Plan de l'Eau



Le torrent du Péclet est désormais connecté à la tourbière du Plan de l'Eau lors des périodes de forte arrivée d'eau (fonte des neiges)

Stratégie COOPÉRATION

La coopération transfrontalière, source d'idées et de convivialité



En 2016, le CEN Savoie prenait pour la première fois contact avec l'Institut Agricole Régional (IAR), basé à Aoste, pour tester une brosseuse à graines. Il s'agissait alors d'expérimenter de nouvelles techniques en vue de la renaturation des marais communaux de Chindrieux.

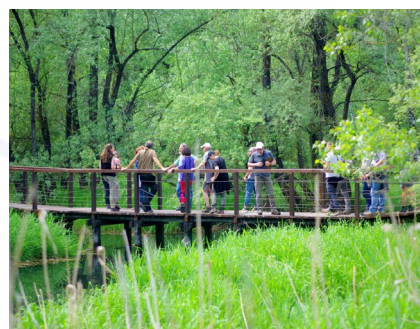
Ce premier échange prometteur a suscité une envie de collaboration qui a trouvé un cadre idoine avec le programme de coopération transfrontalière France-Italie ALCOTRA. Pendant quatre années (2017-2020), le projet européen RestHALp (Restauration d'habitats dans les Alpes) a notamment permis d'expérimenter les techniques de re-végétalisation à base de semences locales ou encore la construction de cas d'études pour évaluer les services écosystémiques rendus par des zones humides.

Ce programme a pu trouver un nouveau prolongement de 16 mois (janvier 2022 à mai 2023) dans le cadre d'un appel à projet dit « passerelle » du programme ALCOTRA. Baptisé RestHALp+ dans un concours d'originalité transnational, ce projet actuellement

en cours de finalisation permet d'évaluer les expérimentations précédentes et d'en conduire de nouvelles, comme autour du lac de Roselend à Beaufort.

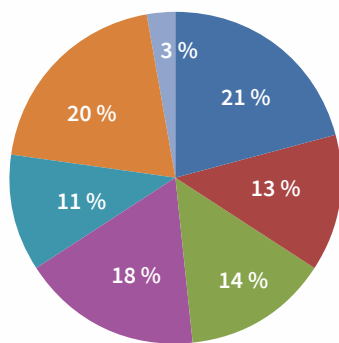
En cette année 2022, le partenariat a peut-être connu son apogée. En mai, l'IAR a accueilli des salariés du CEN Savoie et proposé la présentation des équipements de la ferme-école d'Aoste, la visite de sites naturels ou encore la découverte de quelques spécialités culinaires valdôtaines. Rebelotte en octobre, plusieurs étudiants et enseignants de l'IAR se sont déplacés au lycée Reinach de La Motte-Servolex pour une journée technique consacrée au machinisme agricole adapté aux graines locales.

En quelques années, des liens se sont tissés avec Mauro, Francesca, Denise, Francesco ou encore Fabio, dans un esprit de partage et de convivialité, au service des milieux naturels. Nous espérons que cette coopération se poursuivra à l'avenir et au-delà de l'opportunité des financements européens.



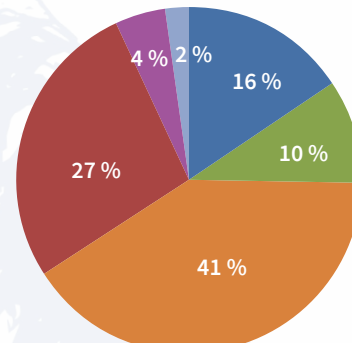
Éléments FINANCIERS

Répartition par financeur des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2022



	2022	2021
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2022	1 191 923 €	1 149 974 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2022	739 656 €	994 643 €

Répartition par financeur des subventions d'investissement comptabilisées en 2022



	2022	2021
Subventions d'investissement comptabilisées en 2022	988 777 €	596 133 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	5 004 261 €	4 512 930 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2022	2 665 620 €	2 141 195 €

FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire avec 79 185 € après les -37 852 € de 2021.

Cela s'explique par :

- Le niveau d'aides plus élevé (+4 % grâce aux collectivités publiques hors Etat, et au Conseil départemental) ;
- Une affectation plus réaliste et plus importante du temps de travail sur les projets financés, en lien avec la baisse des fonds dédiés ;
- Une importante reprise des provisions sur retraite.

Ce dernier élément n'étant pas lié au modèle économique à proprement parler, la valeur importante du résultat 2022 est à relativiser.

Avec des dépenses de structure maîtrisées, la variable d'ajustement du résultat annuel reste les fonds dédiés. La maîtrise de la consommation des subventions obtenues chaque année est toujours un enjeu majeur.

INVESTISSEMENT

En 2022, le niveau des subventions d'investissement s'est accru de 55 % à la faveur d'un accroissement significatif des contributions des collectivités locales et établissements publics hors Etat (dont 79 % du Conservatoire du Littoral) et des partenaires privés (dont 68 % d'AREA), masquant toutefois la baisse des autres sources.

La majorité des immobilisations réalisées en 2022 reste due aux travaux de réhabilitation ou de gestion (66 %) ; en cohérence avec les principales missions du Conservatoire.

L'analyse financière du bilan montre que les fonds propres ont été tirés vers le haut par une amélioration économique (l'excédent 2022) et la recherche de ressources financières non remboursables (hausse des subventions d'investissement).

Notre besoin net de disposer de trésorerie pour faire face à l'attente d'encaissements à venir a certes augmenté mais il a été largement couvert par notre meilleur niveau de ressources stables nettes.

Vie ASSOCIATIVE

Rencontres statutaires

En 2022, le bureau du CEN Savoie s'est réuni à six reprises. Le Conseil d'administration s'est quant à lui réuni cinq fois, notamment à des étapes clés du fonctionnement annuel (approbation des comptes, examen du programme de travail prévisionnel, acquisitions foncières...).

La vie associative a ainsi été rythmée par dix réunions statutaires :

- **réunions du bureau** : les 12 janvier, 30 mars, 22 juin, 14 septembre, 12 octobre et le 23 novembre.
- **réunions du Conseil d'administration** : les 27 janvier, 13 avril, 7 juillet, 26 octobre et le 15 décembre.

L'Assemblée générale ordinaire 2022 a été organisée le jeudi 12 mai sur les communes de Les Mollettes et de Sainte-Hélène-du-Lac, en Combe de Savoie.

Un important travail de révision des statuts a été conduit tout au long de l'année pour aboutir à une validation en assemblée générale extraordinaire le 15 décembre 2022.



Visite du marais de Villaroux, avant l'assemblée générale

CD73	Marie-Claire Barbier	Canton du Bugey Savoyard
	Annick Cressens	Canton d'Ugine, Beaufort, Val d'Arly
	Martine Berthet	Canton d'Albertville
	André Vairetto	Canton de Grésy-sur-Isère
	Jean-François Duc	Canton de Cœur de Savoie
	Claudine Bonilla	Canton de Chambéry 1

Fédération des maires	Marie-Pierre Montoro-Sadoux	Adjointe à la mairie d'Aix-les-Bains
	Xavier Desmarests	Maire de Hauteluce

Associations de protection de la nature (APN)	Thomas Bredel	LPO Savoie
	Thierry Delahaye	FNE Savoie
	Pierre Gotteland	LPO Savoie
	Christine Bernard	FNE Savoie

Associations et établissements publics (EP)	Benoit Grisard	Chambre d'agriculture
	Patrick Letourneau	Fédération des pêcheurs
	Gérard Thonet	Fédération des chasseurs
	Laurent Charnay	Parc national de la Vanoise

État	Thierry Delorme	DDT Savoie
	Laurence Thivel	DDT Savoie

Personnes qualifiées	Michel Delmas	Pers. qualifiée du CD73
	Charleyne Lafond	Pers. qualifiée du CD73
	Richard Eynard-Machet	Pers. qualifiée des APN et EP
	Arnaud Collin	Pers. qualifiée des APN et EP
	François-Xavier Nicot	Pers. qualifiée de l'État
	Emmanuel de Guillebon	Pers. qualifiée de l'État

Bureau

Président	Michel Delmas
Vice-présidents	Benoit Grisard
	Marie-Pierre Montoro-Sadoux
Trésorier	Emmanuel de Guillebon
Secrétaire	Annick Cressens
Secrétaire-adjoint	Marie-Claire Barbier
Membre	Thomas Bredel
Membre	Xavier Desmarests

Composition du CA et du Bureau en décembre 2022

PÔLE CONNAISSANCE & GESTION

Service scientifique

Jérôme Porteret, responsable du service

Virgine Bourgoïn, chargée de mission

Manuel Bouron, chargé de mission

Auréli Charbonnel, chargée de mission

Philippe Freydier, chargé de mission
remplacé par Timothée Vial à partir de mai 2022

Manon Latour, renfort au service scientifique de février à août 2022

Service gestion de sites

Marc Pienne, responsable du service
remplacé par Stéphane Marron à partir de novembre 2022

Alban Culat, chargé de mission

Baptiste Mabboux, technicien travaux

Service système d'information

Nicolas Mignot, responsable du service

Alexandre Lesconnec, chargé de projets

Garderie / Surveillance des sites

Martin Daviot, technicien travaux et garde de la réserve naturelle régionale du lac d'Aiguebelette.

PÔLE ANIMATION, CONTRACTUALISATIONS & SENSIBILISATION

Service animation et contractualisations territoriales

Lisa Biehler, responsable du service

Virginie Bourgoïn, chargée de mission

Bénédicte Cazergue, chargée de mission

Auréli Charbonnel, chargée de mission

Christine Garin, chargée de mission

Service communication-sensibilisation

Christine Garin, responsable du service et chargée de concertation

Frédéric Biamino, chargé de communication et de documentation

PÔLE STRATÉGIE & RESSOURCES

Direction

Régis Dick, directeur

Stratégie

André Miquet, responsable biodiversité et territoires

Service administratif et financier

Guillaume Arias, responsable du service

Jéromine Clairet, assistante gestion de projets, administratif et comptable

STAGES, SERVICES CIVIQUES ET MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE

Cette année, le CEN Savoie a accueilli quatre stagiaires :

- Audrey Grand-Didier a travaillé sur le bilan pédologique des communaux de Chindrieux ;
 - Colas Guillon a recensé les espèces exotiques envahissantes végétales majeures sur 15 sites en gestion CEN et dans le cadre de RestHALp+ ;
 - Maxence Gasnier a réalisé une étude sur la définition d'un réseau d'îlots de sénescence potentiels en forêt privée en Belledonne ;
 - Mylène Malboux a travaillé sur un état des lieux écologique et sur la hiérarchisation des enjeux des pelouses sèches du bassin-versant du lac du Bourget ;
- Merci à eux pour leur travail ainsi que pour leur implication dans la structure durant leur stage.

Cette année a également été marquée par le départ en retraite (bien méritée !) de Marc Pienne, responsable du service gestion de site et de Philippe Freydier, chargé de mission scientifique. Marc a été remplacé par Stéphane Marron, et Philippe par Timothée Vial : bienvenue à eux !

À noter également le renfort de Manon Latour (service civique en 2021) au service scientifique. Elle s'est occupée d'appuyer la demande d'extension du site Ramsar « Lac du Bourget – Marais de Chautagne » aux communaux de Chindrieux et à la réserve naturelle du marais de Lavours. Elle a aussi permis la finalisation de plusieurs plans de gestion.

Rapport d'activités 2022

Directeur de la publication
Michel Delmas

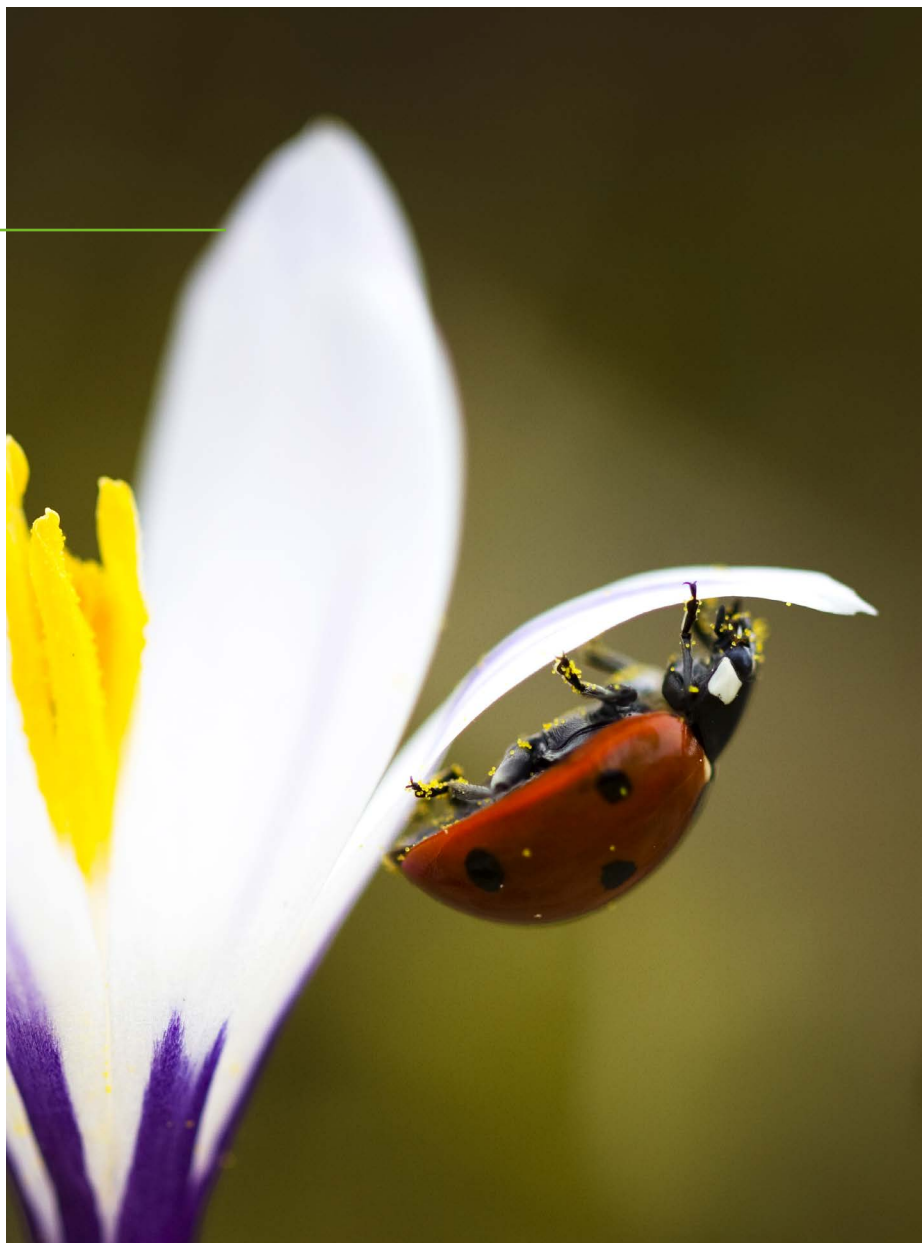
Conception - mise en page
Geoffrey Dromard - Graphiste
Frédéric Biamino - CEN Savoie

Rédaction et relectures
Équipe - CEN Savoie

Photos - illustrations
Laurent Théophile ; Patrice Terraz ; Sandrine Dalla-Costa ; Monica Dalmasso ; Institut Agricole Régional ; Didier Iket - ATEMA ; S.Wroza ; Alban Pernet - RTE ; Organisation Rhône-Ô lac ; Cédric Nicolle - Voir-autrement ; Sébastien Nestolat - Buena-Onda Films ; Parc naturel régional du Massif des Bauges ; Marion Martinelli - CCCS ; CEN Savoie ; Manuel Bouron ; Frédéric Biamino ; Virginie Bourgoin ; Martin Daviot ; Adeline Brissaud ; Aurélie Charbonnel ; Christine Garin ; Lisa Biehler ; Philippe Freydier ; Manon Latour ; Alban Culat ; Marc Pienne ; Mylène Malbaux.

Cartographie
Service système d'information - CEN Savoie
Sources : Fond cartographique - Stamen Design sous licence CC BY 3.0 (Données d'origine © Contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL ou CC BY-SA) ; BD Topo - IGN / RGD SMB ; Sites Conservatoire - CEN Savoie.

Impression
Gonnet Imprimeur
Tél : 04 79 81 07 06
info@gonnet-imprimeur.com



© Laurent Théophile

Écrit périodique - ISSN 1639-20183

Avec le soutien financier de



En partenariat technique et/ou financier avec



INSTITUT AGRICOLE RÉGIONAL



Document imprimé sur du papier fabriqué en France (01)
à partir de fibre recyclée.